FÉDÉRATION MUSICALE
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
Affiliée à l'Union des Fédérations Musicales de la Région PACA et à la C.M.F

LIAISON04

journal d'infos des adhérents

Gratuit

Janvier 2013

INFOS

Congrès

Assemblée Générale 2013

Dimanche 10 février

Forcalquier

fedemusicale.free.fr

Les assemblées Générales

Samedi 12 janvier
Société musicale de Forcalquier
Salle de répétition «Paul Ferreoux»à 18h
(Forcalquier)

Vendredi 18 Janvier
Orphéon Lavande
Salle de répétition à 18h
(Digne les bains)

Dimanche 20 Janvier
Harmonie départementale
Ecole des Plantiers à 10h30
(Manosque)

CONGRÈS

Assemblée Générale 2013

Dimanche 10 février

Forcalquier

Espace Culturel la Bonne Fontaine

Organisation : Société Musicale de Forcalquier

9h : Appel des Sociétés

9h15 : Ouverture du Congrès.

Assemblée Générale

Ordre du jour :

- ❒ Rapport moral du président.
- ❒ Rapport Financier par le trésorier.
- ❒ Vote de la cotisation.
- ❒ Renouvellement du Conseil d'Administration.
- ❒ Election du bureau.
- ❒ Confirmation des membres des commissions et désignation des rapporteurs.
- ❒ Projets 2013.
- ❒Lieu du congrès 2014 .
- ❒Lieu de la fête départementale 2014 (Digne les bains).
- ❒ Question diverses .

10h30

❒ Intervention du représentant de la **SEAM** *(Société des éditeurs et auteurs de musique).*
Mr Gérard Ganvert : Conseiller/Chargé de mission/Inspecteur assermenté.

11h30

❒ Intervention **Conseil Général des Alpes de Haute-Provence.**
Monsieur Linsolas : Chef du service développement culturel.

12h15

❒ Intervention de **Mr Christophe Castaner, Député Maire de Forcalquier.**

13h Repas **(réservation obligatoire au 06 85 81 80 04)**

16h Concert de Gala :

Plateau de Musiques (Banon).
Société Musicale de Forcalquier.
Ecole de Musique du Pays de Forcalquier et montagne de Lure.

Stage de direction de choeur

Nicole Corti, professeur de direction de choeur au CNSM de Lyon, assistée d'ancien élèves encadrera ce stage du 4 au 10 juillet.

ONHJ

Gildas Harnois sera à la direction musicale de l'Orchestre National d'Harmonie des Jeunes du 21 au 30 aout prochain.

les Blagues sur la musique

Quelle est la note la plus malade de la gamme ?

Réponse : c'est le Fa bémol, car il vaut Mi.

Quelles sont les deux notes les plus bagarreuses ?

Réponse : c'est le Si et le Ré, car il y a toujours l'Ut entre elles.

Equipe pédagogique

Intervenants

Flûte traversière : Magali CŒUR-LANTIN
Percussions : Nicolas CHARDENON
Clarinette : Mireille AYMARD
Saxophone : Michaël BEZ
Trompette : Nicolas SANCHEZ
Tuba et trombone : Daniel BELTRAMO

Création et Direction

Louis BOYERA

Les stagiaires

Age et niveau requis
avoir moins de 25 ans
2ième cycle

Tenue de concert
Pantalon, chaussettes et chaussures noires
Tee – Shirt anniversaire fourni par la F.M.V.

matériel
Apporter pupitre, crayon gris et gomme

Modalités d'inscription

Pré -inscription internet possible (nombre de places limitées)
Frais de stage 35 euros
Pension complète 190 euros
(possibilité de régler en 3 fois avant le 16/04/2013 début de stage)

Date limite d'inscription : 10 mars 2013 IMPERATIF

Renvoyer pour cette date, la fiche d'inscription ci-jointe, dûment remplie, accompagnée du règlement à l'ordre de la FMV soit :

✓ frais de stage 35 euros (non remboursé en cas de non-participation)
✓frais d'hébergement et restauration 190 euros
✓De l'attestation d'assurance

Lieu du stage

Au Château des FLORANS à BEDOIN (84)

Contacts inscription

Mme Myriam TEYSSIE
2 Clos des Genêts – 578 Route de Caumont
84470 CHATEAUNEUF DE GADAGNE
Tel : 04 90 22 50 23 – Mail myriam.t43@sfr.fr
Mme Magali CŒUR-LANTIN – Tel 0615 36 25 27

Fédération Musicale de Vaucluse – 112 Av de Stalingrad – 84300 CAVAILLON
Tel : 04.90.04.86.77 (permanence le mardi matin)
Tel : 04.90.09.91.36 (coordonnées du Président)
Mail : fedemusic84@gmail.com

Concert gratuit à 20h30
A l'auditorium du Pontet (84)
Samedi 20 avril 2013

La CMF et la SEAM

ont signé une convention de financement!

L'accord: la SEAM dote la CMF d'une enveloppe budgétaire, lui permettant de contribuer a posteriori à l'achat des conducteurs des morceaux au choix pour les membres du jury réalisés par les sociétés qui participent aux concours en région d'ensembles musicaux agréés CMF.

Les Suisses l'ont fait!

Les Suisses ont inscrit la formation musicale dans leur constitution.
L'enseignement musical sera ainsi davantage valorisé durant la scolarité et les loisirs. Les cantons vont désormais devoir définir au plan national les compétences que les élèves devront avoir dans la branche comme c'est déjà le cas pour les langues ou les mathématiques.

Conférence

Avec DIAPORAMA

DES POUVOIRS DE LA MUSIQUE AUX BIENFAITS DE LA MUSICOTHERAPIE

Par Danielle ROULLOT *(musicothérapeute diplômée du CIM)*

Déjà, Platon et Aristote utilisaient les pouvoirs de la musique à des fins thérapeutiques. Mais, progressivement la musique est tombée dans l'oubli et ce, pour plusieurs siècles! Or, dans les années cinquante, un dentiste remarque le changement de comportement de ses patients confrontés à la douleur pendant les soins lorsqu'il met de la musique !

La musicothérapie est née !

Depuis, des musiciens, des musicologues et des scientifiques du monde entier se penchent sur les pouvoirs de la musique et tentent d'expliquer …l'inexplicable !

« La musique est un remède pourl'âme. » (Platon)

LUNDI 21 JANVIER

A partir de 17H45 : accueil en chansons

ORAISON

Salle du château
Participation libre
Organisation : **ADMR**-ORAISON
(Renseignements : 06 80 05 26 70)

Avantages aux Adhérents

En plus de ses actions pédagogiques, la CMF propose à ses adhérents des avantages plus "concrets" :

Un contrat-groupe d'assurances permet d'offrir aux sociétés musicales affiliées les garanties les plus adaptées à leurs activités; responsabilité civile, assurance contre les accidents, dommage aux instruments de musique (*bris, vol et détérioration par vandalisme, transport, dommages au domicile des musiciens*), incendie et dégâts des eaux des locaux.

- Un contrat spécifique est proposé aux écoles ayant une section "danse".
- Un contrat spécifique existe également pour assurer le matériel informatique.
- Un soutien juridique en matière de droit social, est proposé aux écoles et associations affiliées, en liaison avec un avocat spécialisé.

Un protocole d'accord SACEM-CMF permet aux adhérents de bénéficier de dispositions avantageuses lorsqu'ils se produisent en concert.

L'accord signé entre la CMF et la **SEAM** permet aux écoles affiliées à la CMF qui le souhaitent d'adopter, à des tarifs préférentiels, la convention d'utilisation limitée de photocopies que la SEAM propose.

La CMF, grâce au partenariat privilégié qu'elle entretient depuis de nombreuses années avec **l'OFAJ** *(Office Franco-Allemand pour la Jeunesse)*, permet chaque année des opérations d'échanges culturels et musicaux avec l'Allemagne, en apportant une aide financière aux sociétés musicales qui s'y rendent.

La **médiathèque** de la CMF possède un fonds d'environ 15 000 partitions, aussi bien pour les harmonies, les batteries-fanfares, les chorales... que pour les instruments seuls et les petits ensembles. En relation avec les éditeurs, elle reçoit régulièrement leurs nouveautés.
Médiathèque de consultation: elle est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h et située au 123 rue La Fayette dans le 10ème.

Les relations que la CMF entretient avec les responsables des **musiques militaires** permettent de renseigner les jeunes qui souhaitent rejoindre les formations musicales de l'armée

Fédé04

Site internet
fedemusicale04.free.fr

adresse mail:
fedemusicale04@free.fr

Président FM04:
Didier Raynal
06 85 81 80 04

raynal.didier@orange.fr

40 Bd la chêneraie
04300Forcalquier

Directeur artistique et Rédacteur:
Didier Raynal

Secrétaires de rédaction:
Doudou et Bruno Proverbio